

### **Informations et cyber-règles destinées aux élèves du secondaire**

Ce qu'il y a d'intéressant sur Internet, c'est l'interactivité. Se faire de nouveaux amis dans le monde entier est excitant. La prudence est toutefois de mise lorsque tu navigues sur Internet. **Si tu doutes des informations trouvées sur Internet, transmets tes interrogations à la personne responsable de ton école ou à la personne responsable de ton activité classe pour clarifier la situation.**

Voici quelques conseils et cyber-règles pour naviguer de façon sécuritaire :

#### **Les renseignements personnels**

Il est imprudent de fournir des renseignements personnels sur Internet (ton nom, ton adresse, ton âge, tes intérêts, ta photo, ...) Si tu dois en fournir sur un site commercial : vaut mieux vérifier l'identité de l'organisation à qui appartient le site (note son nom, sa localisation et son numéro de téléphone), vérifie si le site contient une politique de confidentialité et ne fournis que les renseignements nécessaires pour l'objet de ta demande. Toute communication devrait être considérée non sécuritaire à moins qu'un mécanisme de sécurité ne soit activé. Par exemple, le navigateur affiche un cadenas fermé au bas de l'écran lorsque les informations qui circulent entre ton ordinateur et le site que tu visites sont protégées.

#### **Les étrangers**



Lorsque tu n'as pas de certitude sur l'identité de ton interlocuteur sur Internet, il est préférable de ne pas t'identifier. Ne fournis pas de renseignements te concernant ou concernant des tiers dans les forums de discussions et dans les services de bavardage. Rappelle-toi toutefois que tes correspondants (sur les forums ou dans les chat-rooms) ne sont pas toujours ceux qu'ils prétendent être.

Il est risqué d'accepter de rencontrer un ami connu sur Internet. Si vraiment tu tiens à le rencontrer, fais-le dans un endroit public et sois accompagné d'une autre personne.

#### **Les messages**

Il vaut mieux de ne pas répondre aux messages insultants ou agressifs, ni aux questions d'un inconnu qui te rendent inconfortable. Transmets de tels messages à ton enseignant ou à la personne responsable de ton école.

Aucun message haineux ne devrait être transmis sur Internet.

Le courrier électronique n'est pas pleinement sécuritaire. Tout ce que tu écris ne reste pas nécessairement confidentiel.

Ne clique jamais sur un lien figurant dans un message émanant d'un inconnu ; tu ne sais jamais vers quel site ce lien va te conduire, quelles que soient les promesses qui te sont faites.

#### **Naviguer sur Internet**

Méfie-toi des achats sur Internet et des offres trop intéressantes.

Tout ce que tu lis sur Internet n'est pas nécessairement vrai. Il est souhaitable de vérifier les sources d'information.

Un mot de passe doit être difficile à deviner et ne doit être révélé à personne.

Ton utilisation d'Internet laisse des traces... Tes parents ou les responsables de ton école pourront donc savoir quels sites tu es allé visiter !

Si tu tombes sur un site qui te choque ou qui te dérange, montre-le à tes parents ou ton enseignant ou ferme simplement la fenêtre de ton navigateur.

### Le Contrat

Les responsables de ton école te feront signer un contrat qui te fera adhérer à un code éthique conforme aux objectifs éducatifs de ton institution. Voici quelques cyber-règles qui te seront présentées :

- respecter les autres (pas de juron, pas d'expression vulgaire, pas de menace, pas de harcèlement), respecter leurs données (courrier électronique, documents, etc.), respecter les mots de passe des autres, sans chercher à les obtenir ou à en profiter
- respecter la vie privée des autres sans diffuser des informations personnelles ou confidentielles
- respecter les objectifs éducatifs du réseau : la salle informatique ne peut être utilisée pour aller chercher ou envoyer des informations de nature haineuse, violente, indécente, raciste, pornographique ou d'une manière ou d'une autre illégale ou incompatible avec la mission éducative de l'école
- respecter le matériel informatique et les programmes mis à disposition
- signaler à l'enseignant ou au responsable de l'école tout problème (éthique ou technique) lié à l'utilisation de la salle informatique en général ou d'Internet en particulier.



En cas de non-respect de ces règles, l'école décidera des mesures à prendre.